

**SEANCE DU 23 MAI 2023**

Nombre de membres en exercice : 23  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de suffrages exprimés : 20  
Date de convocation : 16 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois mai à dix-huit heures trente, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Roche de Glun, régulièrement convoqués, salle du Conseil à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel GOUNON, Maire en exercice.

Etaient présents : M. GOUNON Michel, M<sup>me</sup> FAURE Muriel, M. GIRANTHON Frédéric, M<sup>me</sup> BONHOMME Stéphanie, M. GRANGER Patrick, M<sup>me</sup> HUSSON Yolande, M. DELHAUME Patrick, M. POUYET Jean-Marc, M<sup>me</sup> FAURE Valérie, M. BETTON Richard, M<sup>me</sup> JULIEN Sandra, M. RIMBERT Charles-Henri, M. GOURDOL Bruno, M<sup>me</sup> PROVO Christiane, M<sup>me</sup> BAUSSERON.

Absents représentés : M. STRANGOLINO Patrick (pouvoir donné à Monsieur Michel GOUNON), Madame Joëlle PLANET (pouvoir donné à Stéphanie BONHOMME), Monsieur Olivier VALETTE (pouvoir donné à Madame HUSSON), Monsieur Serge ZUCCHELO (pouvoir donné à Monsieur Frédéric GIRANTHON), Madame Frédérique GUIBERT (pouvoir donné à Madame PROVO Christiane).

Absents excusés : M<sup>me</sup> Nathalie DUCLAUD, M. Christophe ROMEGOUX, M. David MARGIRIER

Madame Stéphanie BONHOMME est nommée secrétaire de séance.

**OBJET : Construction d'une ligne électrique – Raccordement HTA IRVE ELCTRA – Parcelle ZC 275**

Monsieur le Maire expose qu'ENEDIS Services va procéder à la construction de la ligne électrique HTA IRVE ELCTRA. Le projet prévoit l'ouverture d'une tranchée pour le passage du réseau électrique en souterrain (347 mètres) sur la parcelle ZC 275 appartenant à la Commune.

Le Conseil Municipal est sollicité pour autoriser la construction de la ligne électrique HTA IRVE ERLCTRA sur la parcelle ZC 275 appartenant à la Commune.

**Après avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée délibérante :**

- **AUTORISE** le Maire à signer tout document relatif à la construction de la ligne électrique HTA IRVE ERLCTRA sur la parcelle ZC 275 appartenant à la Commune de la ROCHE DE GLUN,

Le Maire,  
Michel GOUNON

